

Pour des Églises saines

Prévenir les abus spirituels,
est-ce possible ?

Jean-Charles Moret, pasteur,
Secrétaire Général de la FREE

Que l'Eglise de Jésus-Christ soit sainte, la Bible l'affirme clairement: «*Vous êtes une maison spirituelle, un saint sacerdoce,... une nation sainte*», nous écrit Pierre (1 Pierre 2 : 5,9). Sainte, elle l'est parce que Dieu la regarde au travers du sang purificateur de son Fils. Mais que nos Eglises locales, celles auxquelles nous donnons notre épaisseur humaine, soient *saines*, c'est une autre histoire ! Elles sont comme nos corps: même en bonne santé, ils connaissent le rhume, les caries ou l'arthrose.

Dans ce dernier exposé, nous nous profilons sur le terrain des Eglises, avec des exemples de situations vécues ou de témoignages directs issus d'Eglises évangéliques dans lesquelles nous vivons.

Ce sujet sera abordé en deux parties :

A. Où sont nos abus spirituels ?

B. Prévenir, est-ce possible ?

A. Où sont nos abus spirituels ?

1. Les Eglises évangéliques du canton de Vaud : une réaction à un abus spirituel ?

Il y a bientôt 200 ans, alors que commencent à se manifester à Genève les premiers signes du Réveil spirituel, le pasteur Louis-Auguste Curtat, jusque-là pasteur de l'Eglise française de Berne, est appelé comme pasteur à la cathédrale de Lausanne et prend, à 55 ans, le titre de Doyen des pasteurs vaudois. C'est une personnalité hors du commun, vive d'esprit et très influente. Sa prédication, très écoutée, insistait sur la divinité de Jésus-Christ, la nécessité de la foi et l'inspiration de la Bible.

Estimant que l'enseignement donné à la Faculté de théologie de Lausanne, construite à côté de la cathédrale, était spirituellement faible, il commença à réunir, chaque semaine, informellement, à son bureau ou chez lui, les futurs pasteurs. Là, il leur apprenait à placer constamment Jésus-Christ au centre de leur prédication et, de cette manière, il contribua directement au Réveil spirituel vaudois.

Mais quand ce Réveil se développa et que ces mêmes étudiants, devenus pasteurs, commencèrent à leur tour à réunir à leur domicile ou au domicile de leurs paroissiens ceux d'entre eux qui voulaient aller plus loin dans l'étude de la Parole de Dieu et dans la prière, il sentit le mouvement lui échapper, et il s'y opposa farouchement. Il alla même jusqu'à écrire au Conseil d'Etat que toute assemblée religieuse tenue en maison privée était contraire à la loi de Dieu.

Et comme son influence était grande, il obtint du Grand Conseil la fameuse loi du 20 mai 1824, appelée couramment «loi contre les mômiers», interdisant toute rencontre en dehors des lieux officiels de culte, et condamnant à l'amende, la prison, ou le bannissement du canton toute personne – même un pasteur consacré – qui y aurait officié et tout chrétien qui aurait fourni le local pour ces rencontres.

C'est à cause de cela que le pasteur Charles Rochat démissionna et fonda à Vevey, en octobre de la même année, la première Eglise évangélique du canton. Puis, selon la loi, il fut banni.

En quoi et pourquoi peut-on estimer que le doyen Curtat a commis un abus spirituel, même assez typique ?

Il est initialement un homme spirituel. Il aime la Parole de Dieu, et il place Jésus-Christ au cœur de sa théologie. Mais :

Premièrement, il aime le pouvoir, ou il y prend goût.

Secondement, il ne supporte pas d'être dépassé. Et lorsque ceux à qui il a enseigné la Parole de Dieu vont le dépasser sur le plan de la mise en pratique, il les bloque et leur interdit d'aller plus loin.

Troisièmement, il a un immense besoin de contrôler les personnes et leur ministère. Il se place en juge de l'œuvre de Dieu, et montre qu'il refuse que le Saint-Esprit puisse parler à des jeunes, ou tout simplement à d'autres que lui. Il leur refuse ce que Paul appellera « *le renouvellement de l'intelligence pour discerner ce qui est la volonté de Dieu.* » (Rm 12:2) « L'intelligence renouvelée, c'est moi ! » dit son comportement.

Quatrièmement, il utilise, outre sa forte personnalité, son autorité de doyen et ses relations avec les autorités pour faire du feu avec n'importe quel bois. Par exemple, pourquoi interdire toute rencontre le soir, et dire qu'elles sont contraires à la loi de Dieu ? Parce que, écrit-il, Jésus a dit : « Travaillez pendant qu'il fait jour ». Et Paul : « Vous êtes des enfants de lumière, nous ne sommes pas de la nuit ou des ténèbres ». Mais soyons sérieux : avec une telle argumentation, il insulte sa propre intelligence et sa théologie !

Cinquièmement, sans admettre sa peur de perdre les rênes et son problème d'autoritarisme, il désigne ceux qui le mettent en question comme étant la source des problèmes. « Le problème, c'est vous ! Soit vous vous soumettez, soit vous êtes expulsés ! » dit-il en substance.

Quelles pouvaient être ses valeurs ? D'abord, me semble-t-il, lui-même, et sa position dans l'Eglise. Les autres ne lui étaient agréables qu'à ses pieds. Ensuite la tradition : s'il souhaitait une prédication renouvelée, le cadre et même le lieu pour la donner devait cependant rester intangible. Certes, le doyen avait une expérience de vie avec Jésus-Christ. Il aurait pu avoir un ministère fécond sur la durée, mais ses valeurs étaient mal orientées.

2. Abuser, c'est vite fait !

Lorsque j'étais pasteur à l'Eglise de l'Oasis à Morges, nous avons mis au point un projet d'action d'évangélisation. Au début d'un culte, après la présentation de l'action, j'ai dit plus ou moins ceci : « Que ceux qui n'entrent pas dans cette campagne d'évangélisation réfléchissent s'ils ne doivent pas s'abstenir de prendre la Cène ! » Heureusement, un autre frère a introduit la Cène plus humblement, et j'ose espérer que ceux qui ne voulaient pas s'impliquer dans cette évangélisation l'ont quand même prise. Longtemps après, j'ai pris conscience que j'avais commis un abus spirituel sur la communauté. Et si certaines personnes de Morges s'en souviennent, je leur en demande ici sincèrement pardon.

Pourquoi était-ce de l'abus spirituel ? Parce que j'ai jugé la relation que les participants avaient avec Jésus-Christ en fonction de leur accord avec ce que je pensais ou voulais. S'ils m'écoutaient et s'engageaient dans cette action d'évangélisation, ils étaient en communion avec moi et avec Jésus-Christ. Au contraire, s'ils ne pouvaient ou ne voyaient par leur chemin de s'y engager, ils n'étaient plus en communion et devaient s'abstenir de la Cène ! En leur demandant cela, je jugeais leur relation avec Jésus-Christ à l'aune de leur accord avec moi. Je prenais donc la place de Jésus ! J'étais en plein dans l'abus spirituel !

Mes valeurs ? C'était ce que je pensais. Du moment que c'était juste pour moi, c'était juste pour tous. Les autres étaient là pour satisfaire l'action qu'on voulait mener, fût-elle conforme à l'ordre de Jésus-Christ d'annoncer la Bonne Nouvelle.

Qu'est-ce qui m'a pris ce jour-là ? Avec le recul, je pense que j'ai été chatouillé par le pouvoir du pasteur face à son auditoire. J'avais certainement aussi envie d'affirmer mon

statut de pasteur, qui n'était pourtant pas particulièrement remis en question. Peut-être avais-je encore besoin, face à des personnes qui s'exprimaient plus souvent que moi « au nom du Seigneur », de marquer aussi un point – il faut quand même que le pasteur montre un peu ses dents... spirituelles !

Quelles que soient les explications, j'ai néanmoins abusé de ma fonction. Car si une autre personne avait dit cela, j'aurais pensé : « mais pour qui se prend-elle ? Pour Jésus ? »

3. *Qu'est-ce que l'abus spirituel ?*

Chacun des conférenciers qui m'ont précédé l'a défini avec ses mots, et chacun de nous peut le faire également. Voici les miens : l'abus spirituel est un abus d'autorité aggravé d'une utilisation de l'autorité divine pour dominer sur un domaine intime de la personne qui ne nous appartient pas : sa relation avec Dieu.

Cependant, il est nécessaire de préciser plusieurs points.

a) Abus du concept d'autorité divine

La Parole de Dieu fait autorité. Elle est une autorité divine objective et indiscutable. Mais cette autorité divine, utilisée par les hommes, traverse la couche subjective de celui qui en use comme de celui qui la reçoit.

Prenons par exemple le pouvoir du ton. Après une prédication donnée sur un texte que j'ai lu dans la version dite Colombe, il y a eu un moment de prière. Un frère a voulu souligner exactement ce même texte, en le relisant dans la version en français courant. Mais il l'a lu avec

un ton «déclamatoire», un peu montant. Prière suivante, d'une sœur: «Merci Seigneur pour ce message, mais merci surtout pour la belle prophétie que tu viens de nous donner!» L'habit ne fait pas le moine, mais apparemment le ton fait le prophète! Et l'autorité manifestée n'était plus celle d'une Parole de la Bible donnée, mais «tonnée».

Ainsi, avec une même parole, par le ton ou le contexte, je peux culpabiliser ou faire naître l'espérance. Et si j'use mal du pouvoir d'une Parole indiscutable et que je m'en sers pour écraser, j'en abuse. J'utilise à tort le levier de l'autorité divine de la Parole pour briser toute résistance à ce que je veux.

De plus, en me plaçant comme celui par qui Dieu va spécialement faire connaître sa volonté, même au travers de la Parole, je me fais médiateur entre Dieu et l'autre, alors qu'il n'y a qu'un seul médiateur entre nous et le Père, Jésus-Christ. Je prends une fois de plus la place du Saint-Esprit, et je vole à l'autre sa relation directe avec Dieu.

Cela n'a rien à voir avec le fait de dire à quelqu'un: «au nom de Jésus, je proclame le pardon sur le péché que tu as confessé!» Proclamer une promesse du Seigneur n'a rien d'un abus. C'est au contraire le privilège des croyants. Mais l'abus spirituel existe chaque fois qu'au lieu de conduire quelqu'un à Jésus, on l'attire à soi-même, pour devenir le canal unique par lequel Dieu va lui parler. Il se confirme particulièrement lorsqu'on use d'un titre ou d'une position dans l'Eglise pour contrôler ou dominer un membre ou une communauté.

b) Abus du concept d'abus

Pendant trop longtemps, le monde est resté trop insensible aux abus. Mais actuellement, la chasse aux abus

peut conduire à abuser du concept. Dans l'édition d'hier (27 janvier 06) du quotidien vaudois «24 Heures», on peut lire: «La justice italienne est appelée à se prononcer aujourd'hui sur l'existence du Christ, dans un procès intenté à un prêtre d'avoir *abusé de la crédulité populaire* pour avoir présenté dans son bulletin paroissial Jésus comme un personnage historique. L'affaire a commencé en 2002, lorsque l'auteur de la plainte, Luigi Cascioli, 72 ans, a porté plainte contre le Père Enrico Righi, 75 ans. Cascioli a donc obtenu que la justice poursuive le Père Righi...» Attention donc à ne pas qualifier trop facilement d'abus ce qui n'en est pas un.

c) Des degrés dans les abus

Si pour la troisième fois dans la même semaine je vais manger à la table d'un ami ou emprunter sa cisaille, je vais lui dire: «J'abuse de ta bonté!» (il l'aura peut-être pensé avant moi!) Mais je ne serai pas pour autant un abuseur dangereux. A cette échelle, on a tous été une fois ou l'autre des abuseurs... sans laisser de trace indélébile!

Mais les abus d'autorité des parents ou de ceux qu'on appelle précisément «les figures d'autorité» (instituteurs et professeurs, policiers – pour ces derniers, on minimise en parlant de «dérapages») peuvent laisser un traumatisme pour la vie, même tuer quelqu'un quant à sa personnalité. Avec raison, on appelle certains abus, sexuels par exemple, des «crimes».

De même dans une Eglise, entre surexploiter une fois ou l'autre sa fonction pour faire passer ce qu'on a envie et traumatiser une communauté en excommuniant toute personne qui s'oppose à soi, il y a plusieurs degrés de différence.

d) Abus individuel et abus collectif

Je distingue encore l'abus individuel de l'abus collectif. L'abus individuel est le fait de prendre sur une personne, au nom du Seigneur, un pouvoir auquel on n'a jamais droit. Dans l'abus collectif, une personne ou un groupe de personnes prend ce pouvoir sur une communauté. L'abus collectif fait apparemment moins de victimes directes (sauf dans les cas où l'abus va jusqu'à l'exclusion d'un groupe « d'opposants »), mais il prive toute une communauté d'un souffle de liberté et d'initiative.

e) Abus avec de bonnes intentions

Attention cependant à ne pas juger hâtivement les intentions. Ceux qui exercent une trop forte autorité le font parfois sans avoir conscience de commettre un abus. Certains le font même pour Dieu, par amour, pensent-ils, pour Dieu et pour les autres. Par exemple, lorsqu'un responsable spirituel demande à un croyant de rompre ses relations avec les membres de sa famille parce qu'ils ne sont pas chrétiens, il croit le protéger d'une mauvaise influence. Avec la même bonne intention, on a vu des personnes empêcher des croyants à se rendre dans une communauté qui avait un autre point de vue sur le Saint-Esprit.

g) Quand l'autoritarisme est dévoilé

Mais la vraie nature des intentions se révèle lorsque quelqu'un « désobéit ». Je pense à une personne qui avait, sur l'ordre de son « conducteur », rompu toute relation avec sa famille. Bien qu'elle ait tout fait pour celui qui la

«conduisait», elle s'est vue d'un coup rejetée par lui dès qu'elle a, contre son avis, repris contact avec sa famille. Toute compassion a disparu face à la « désobéissance » !

Ce n'est heureusement pas toujours le cas, mais cet exemple montre que derrière le « paternalisme » se cachait un véritable esprit de domination. A noter que dans cette situation, le rejet renforçait la rupture avec le « conducteur », ce qui en l'occurrence ne pouvait être que salutaire.

Il est évident que les personnes qui, par leur position ou leur personnalité, exercent un certain pouvoir, risquent plus que les autres d'en abuser. Mais Jésus est ferme quant à l'autoritarisme : *« Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent, et que les grands abusent de leur pouvoir sur elles. Mais il n'en sera pas de même parmi vous. »* (Mt 20 : 25)

4. Le risque d'abus dans tous les milieux

Il faut souligner que le risque d'abus spirituel n'est pas propre à un type d'Eglise. On le trouve partout. Mais peut-être ce risque est-il encore plus présent aux deux extrémités de la palette évangélique (je fais abstraction des autres Eglises, catholiques ou réformées) : une extrémité qu'on appelle charismatique ou pentecôtiste, une autre qu'on appelle fondamentaliste (ce sont de très mauvaises appellations ; merci à celle ou à celui qui pourrait fournir au langage évangélique des termes à la fois clairs sans être « enfermants »).

Les premiers, se réclamant du Saint-Esprit comme guide et semblant avoir une ligne directe avec le ciel, introduisent facilement ce qu'ils vont dire par : « l'Esprit me dit pour toi... » ou « ainsi parle le Seigneur... » Ils se donnent alors une autorité quasi divine ! Qui pourrait la contester ? J'avoue que plusieurs fois, dans des rencontres

charismatiques, j'ai été interpellé. Alors que je sentais d'un côté un appel à m'avancer pour bénéficier d'une prière particulière, j'étais en même temps retenu par l'impression qu'à partir du moment où je me « livrais » aux orateurs, ils feraient de moi ce qu'ils voudraient ou ce que le public attendait, et que je serais amené à prononcer des paroles ou à prendre des attitudes pour lesquelles je n'étais – peut-être à tort – pas prêt, des paroles qui dépasseraient ce que je vivais en réalité. En d'autres mots, que je ne pourrais plus être moi-même, ni aller à ma vitesse avec Dieu. « Dieu est prêt à m'attendre, mais pas vous ! » avais-je envie de crier !

Ailleurs, dans des milieux très fondamentalistes, on dira d'un ton sentencieux : « La Parole nous dit : ... » Toute discussion, tout dialogue sur la manière de comprendre et de vivre le texte sont alors fermés.

Que dire encore du risque lié à une forte personnalité. Quand j'étais adolescent, notre groupe de jeunes a été invité par un autre groupe de jeunes dans son Eglise (AESR). J'entre dans « le local ». Je commence par une gaffe : je m'assieds dans la rangée réservée aux sœurs ! Mais ce dont je me souviens le plus dans ce culte, c'est d'un homme à la barbe blanche. Il était sur les bancs qui entouraient la table du Seigneur. Il entonnait les cantiques et quand il se levait, tout le monde se levait. Quand il s'asseyait, tout le monde s'asseyait. Je ne me souviens plus de son message, mais je me rappelle qu'à un moment du culte, il a dit : « Ouvrez les fenêtres ! » Deux personnes se sont précipitées vers les fenêtres. Puis plus tard : « Fermez les fenêtres ! » Nouvelle précipitation vers les fenêtres ! Plus tard, j'ai appris à mieux connaître cette personne, et j'ai eu beaucoup d'admiration pour son zèle. Non à aérer la salle de culte, ce qui n'était pas un défaut, mais à évangéliser partout où il allait.

Mais, n'empêche qu'il me semblait faire la pluie et le beau temps dans cette Eglise, de laquelle il n'était pour-

tant pas le pasteur (l'Eglise aurait d'ailleurs eu peur de ce titre !) Il était un homme de l'endroit, un frère parmi ses frères, mais certainement un peu moins égal aux autres !

J'ai rencontré en Europe du Sud un autre frère, zélé pour l'Evangile, qui se profilait de la même manière au cours du culte. Vieux missionnaire – dont j'admire aussi sincèrement le zèle – il entonnait de même les chants, et reprenait ou complétait jusque dans les annonces son « jeune » collègue missionnaire, qui avait néanmoins la cinquantaine et déjà plus de quinze ans de ministère dans cette Eglise !

Ce frère apportait certes beaucoup à son Eglise et à sa région. Mais qui aurait osé le contester ? Et comment un jeune arbre pouvait-il grandir normalement à l'ombre d'un si grand chêne ?

Il y a plusieurs années, j'ai assisté à un culte dans une de nos Eglises. Une jeune femme, après avoir présidé d'une voix ferme la louange, s'est ensuite exprimée après quasi chaque intervention du président du culte comme après la prédication du pasteur, pour ajouter la perception de Dieu sur ce qui avait été dit. Ce qui, à la sortie, m'a fait dire à un ancien : « C'est extraordinaire, chez vous ! Une femme ne peut (elle le peut aujourd'hui) ni présider le culte ni prêcher. Elle peut seulement le piloter ! »

5. L'abus spirituel en réaction à l'abus spirituel

Mais cette jeune femme ne réagissait-elle pas à une autre forme d'abus spirituel ? Chez les Juifs, quatre conditions prévalaient pour avoir la possibilité de s'exprimer et d'être entendu : l'origine, le sexe, l'âge, et l'état-civil. Il fallait, être Hébreu, mâle, être marié et avoir un certain âge.

En transposant cela, même partiellement, dans nos Eglises (en remplaçant l'origine juive par l'ancienneté dans la

communauté ou l'appartenance à une famille connue), n'a-t-on pas touché à l'abus spirituel? Les hommes (par rapport aux femmes notamment) n'ont-ils pas exploité la tradition, la Parole de Dieu et leur propre pouvoir pour garder le pouvoir?

Il y a donc des abus de pouvoir qui sont des réactions à d'autres formes d'abus. Supprimer les formes subtiles d'abus, c'est donc désamorcer d'autres formes d'abus.

* * *

B. Prévenir, est-ce possible?

Oui, me semble-t-il, c'est possible, du moins dans une certaine mesure. Mais reste à savoir comment! Je me risque donc à proposer quelques pistes, qui ne sont certainement pas uniques. Elles relèvent plus de la théologie ou la pratique pastorale que de la psychologie. A chacun son métier!

L'instrument essentiel permettant de désamorcer les formes potentielles d'abus spirituel est, à mon avis, la reconnaissance que nous vivons sous la Nouvelle Alliance.

1. Reconnaître et enseigner la Nouvelle Alliance

Cette Alliance nouvelle, scellée par Dieu au travers de la vie, la mort et de la résurrection de Jésus comporte deux grands axes : la grâce et le sacerdoce universel.

a) La grâce

«*La grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes, a été manifestée.*» (Tite 2:11) La grâce est le

message massivement occulté par tous ceux qui commettent des abus spirituels. Pourquoi ? Parce qu'il est impossible de dominer une personne et de lui faire en même temps découvrir la grâce de Dieu qui pardonne, aime inconditionnellement, accueille et rend libre. Proclamer la grâce en Jésus-Christ, rappeler que nous ne vivons plus sous le régime de la loi, mais sous celui de la grâce, est un message libérateur. C'est pourquoi les systèmes abusifs, qui mettent leurs victimes sous leur loi, ne savent que faire de la grâce ! La découverte de la grâce est la conscience grandissante que Jésus a payé, à la croix, le prix de mon péché et qu'il me libère des chaînes de la loi, de cette loi qui me dicte l'impossible : plaire à Dieu par un comportement « réglé ».

« Le voleur ne vient que pour voler et détruire et tuer. Moi, je suis venu, afin que les brebis aient la vie, et qu'elles l'aient en abondance » dit Jésus (Jn 10 : 10). Le voleur qui vole la notion de la grâce, l'abuseur en chef, c'est Satan. Mais Satan se sert de personnes qui replacent leurs frères et sœurs sous la loi.

Comprendre la grâce et l'enseigner est à la fois l'équipement pour résister aux abuseurs et l'antidote personnel contre le risque de devenir abuseur.

b. Le « sacerdoce universel »

Le « sacerdoce universel » est un terme biblique essentiel, bien que regardé peut-être aujourd'hui comme du « patois de Canaan ». N'empêche que ce concept reste une valeur fondamentale de la Nouvelle Alliance et de la vie concrète de nos Eglises. Il signifie que chacun, homme ou femme, aîné ou jeune, peut être, sans l'intermédiaire d'un médiateur, en relation directe avec Jésus-Christ, et par lui avec Dieu. Il conduit à reconnaître que chacun

peut dès lors servir Dieu avec les dons que le Saint-Esprit lui accorde, comme à tous les croyants. Luther, un brin provocateur mais armé d'une saine théologie, affirmait : « Tous les croyants sont prêtres, évêques et même papes ». C'est dans cette relation unique avec Jésus-Christ que le Saint-Esprit « renouvelle l'intelligence » de chacun pour qu'il puisse discerner lui-même la volonté de Dieu (Rm 12 : 2). Le message renversant de la Pentecôte, bousculant l'opinion publique au temps des premiers disciples, dit en substance ceci : ce ne sont plus les personnes juives, mâles, aînées, et mariées par lesquelles Dieu va seulement parler, mais « *Dans les derniers jours, dit Dieu, je réparerai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes.* » (Actes 2 : 17-21).

Sans les priver de leurs responsabilités spécifiques, le sacerdoce universel amène les responsables des Eglises (pasteurs, anciens, diacres, etc.) à accueillir en égaux spirituels tous les membres de la communauté, à prendre au sérieux ce que Dieu leur donne, à accepter leurs questions et remises en questions.

Mais attention, le sacerdoce universel peut aussi devenir abusif. Lorsqu'un principe de démocratie absolue nivelle les ministères et donne toujours raison à la majorité, les ministères de bergers-conducteurs, d'apôtres, de prophètes et de docteurs-enseignants (selon Eph 4 : 11) sont gommés, et Dieu ne peut plus s'exprimer spécifiquement par ces ministères. Plusieurs connaissent ce dessin du petit livre « Crises de foi », où le président d'un Conseil d'Eglise rappelle aux conseillers que la volonté de Dieu ne peut être modifiée que par 51 % des voix ! Attention à la dictature de la démocratie ! Dans une Eglise, cela peut aussi devenir une forme d'abus spirituel.

2. Pratiquer les ministères selon la Nouvelle Alliance

a) Le travail d'équipe

Le Nouveau Testament parle toujours du ministère de bergers au pluriel, à l'exception de celui de Jésus, LE Berger. Voici, par exemple, comment s'exprime Pierre (1 Pierre 5 : 2-4) en s'adressant aux anciens, parmi lesquels il se compte : *«Faites paître le troupeau de Dieu qui est avec vous, non en tyrannisant ceux qui vous ont été confiés, mais en devenant les modèles du troupeau ; et lorsque le souverain pasteur paraîtra, vous remporterez la couronne incorruptible de la gloire.»* (remarquons en passant que ce texte, introduit ici pour souligner le pluriel des bergers humains face au singulier du Berger divin, met aussi en garde contre la tentation de l'abus d'autorité).

Pourquoi Dieu a-t-il institué ce principe des ministères complémentaires ? Justement parce que lorsqu'une personne est seule au pouvoir, elle risque fort de s'en emparer ! D'où la nécessité de reconnaître les dons et les ministères spécifiques. Non pas seulement les cinq ministères d'Eph 4 : 11 (apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs), mais tous les divers dons et ministères accordés aux uns et aux autres, avec leurs spécificités. Et pratiquer une autorité collégiale.

b) Reconnaître les ministères et clarifier leurs limites

Pourquoi la personne dont nous avons parlé précédemment, qui avait pour mission de diriger la louange, avait-elle fini par conduire tout le culte ? Peut-être parce qu'elle n'avait pas été suffisamment reconnue dans son ministère. Mais certainement aussi parce que les limites de ce ministère n'avaient pas été suffisamment clarifiées.

Pourquoi des personnes prennent-elle un pouvoir abusif dans des groupes, par exemple de prière? N'est-ce pas souvent parce que, dans le grand groupe qu'est l'Eglise, elles n'ont pas été reconnues dans leurs dons et intégrées à une équipe?

3. Placer Jésus-Christ au centre

Plaçons Jésus-Christ au centre des activités de nos Eglises, au centre de l'enseignement, au centre des ministères (Hetty Overeem nous rappelait que Jésus devait rester le modèle original de tous les ministères, et que nous devons viser à en être une bonne copie). Plus, plaçons-le au centre de notre vie. Ainsi, nous résisterons à la tentation de faire tourner le monde autour de nous.

Une personne qui avait soumis durant plusieurs années sa vie au pouvoir spirituel abusif d'un « maître » – elle a pu s'en distancer maintenant – me disait que cet homme, très attaché et strict sur les choses spirituelles, avouait qu'il voyait bien la place de Dieu (le Tout-puissant), qu'il voyait bien la place du Saint-Esprit (qui inspire la conduite à tenir), mais qu'il ne voyait pas bien la place de Jésus-Christ. Je salue avec respect son honnêteté! Mais cette difficulté de comprendre la place capitale de Jésus-Christ souligne de manière significative deux choses. Premièrement, chaque fois qu'une autorité humaine se développe aux dépens de celle de Jésus-Christ, il y a risque de dérapage vers l'abus spirituel. Peut-être faut-il même aller plus loin: devant la majesté et la sainteté de Dieu, l'être humain ressent plus ou moins spontanément la nécessité d'un médiateur pour s'en approcher. Si la médiation de Jésus-Christ n'est pas mise en avant, un autre, ayant ou s'arrogant une autorité spirituelle, peut très vite prendre sa place. Secondement, je l'ai

déjà dit et c'est une fois de plus manifeste ici, les systèmes abusifs sont embarrassés devant la grâce.

« *Ainsi, comme vous avez reçu le Christ Jésus, le Seigneur, marchez en lui, soyez enracinés et fondés en lui, affermis dans la foi.* » (Col. 2:6) Celui qui bénéficie de l'accueil de Christ et accueille les autres comme Christ les a accueillis, ne peut plus mettre la main sur son frère ou sa sœur pour le dominer, ni s'imposer comme médiateur. Enracinons-nous donc et enracinons chacun profondément dans le terrain de la grâce. Nous résisterons mieux aux principes abusifs.

4. Elargir la base spirituelle des chrétiens

Prenons comme image une échelle appuyée sur un avant-toit: plus elle est longue, ou plus on veut monter haut, plus sa base doit être large. Pourquoi des personnes se cassent-elles la figure ou se laissent-elles entraîner dans une soumission qui profite à l'abus? Parce que les pressions, les circonstances ou la soif d'expériences spirituelles particulières les obligent à grimper toujours plus haut sur l'échelle, comme devant l'eau qui monte lors d'une inondation. Elles montent, montent encore. Mais la base est trop étroite, et l'échelle pas assez stable. Soudain, déséquilibrée, l'échelle bascule, et les personnes tombent de son sommet. Et où atterrissent-elles? Dans les bras de la première personne qui les recueille. Si cette personne les conduit à Christ, elles sont «rétablies». Mais si elle est possessive et veut jouer elle-même le sauveur, les autres peuvent en devenir dépendantes, et il y a abus spirituel.

Pour prévenir la dépendance spirituelle, il faut donc élargir les fondements bibliques de tous. La perspicacité et les recommandations de Paul aux anciens d'Éphèse sont

lumineuses à ce sujet : *« Je vous ai annoncé tout le plan de Dieu, sans rien vous en cacher. Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau que le Saint-Esprit a remis à votre garde. Prenez soin de l'Église que Dieu s'est acquise par la mort de son propre Fils. Je sais qu'après mon départ, des hommes pareils à des loups redoutables s'introduiront parmi vous et n'épargneront pas le troupeau. Et même dans vos propres rangs, des hommes se mettront à dire des mensonges pour entraîner ainsi les croyants à leur suite. Et maintenant, je vous remets à Dieu et au message de sa grâce. Il a le pouvoir de vous faire progresser dans la foi. »*
(Actes 20 : 27-32)

5. Accueillir les blessures cachées

Il est nécessaire de prendre en compte le fait que des personnes dans nos Églises ont subi des abus spirituels. L'une d'entre elles me racontait comment, quand elle était jeune adulte, elle avait voulu quitter sa communauté où elle étouffait, pour en rejoindre une autre où elle pourrait mieux épanouir sa foi. Elle a alors subi une vive pression des anciens, qui, à coup de versets bibliques, voulaient l'en empêcher. A la fin, ils lui ont dit plus ou moins ceci (son père était alors gravement malade) : « Veux-tu accélérer dans la douleur le départ de ton père vers la tombe ? »

Longtemps plus tard, dans une autre communauté qu'elle fréquentait, les anciens lui ont demandé, avec l'autorité qui leur semblait juste, de laisser quelque chose de côté, sans mesurer ce que cela représentait. Sa réaction intérieure a été très forte : cette autorité des anciens faisait remonter cet abus spirituel antécédent au nom de la Parole de Dieu, et elle a cru s'effondrer.

Je pense aussi à des personnes qui, après avoir rejoint une communauté et même y avoir entrepris des activités,

ont mis des années pour accepter d'en devenir officiellement membres, parce qu'elles s'étaient senties enfermées et piégées dans une communauté précédente. Il ne s'agit pas de les «apprivoiser», mais de leur laisser le temps dont elles ont besoin, le temps de la guérison de l'image «effrayante» d'une communauté et d'une restauration par le Seigneur d'une image de son Eglise. Et j'en connais qui maintenant font partie du conseil des anciens ou du conseil pastoral de leur communauté !

6. Respecter, encore respecter, toujours respecter

Un immense respect, et une grande compréhension doivent donc accompagner notre approche des personnes quelque peu farouches à l'idée d'un engagement ou d'une parole d'autorité, même bienveillante. Qui connaît les blessures cachées, les traces apparemment indélébiles de ce qu'elles ont vécu ?

Aimer, c'est toujours respecter ! Mais respecter, n'est pas laisser chacun à lui-même. C'est conduire chacun à Jésus-Christ, et laisser Jésus-Christ agir librement en chacun.

7. Rester simples, et joyeux

Au terme de ces deux jours d'exposés denses, mes derniers mots paraîtront peut-être trop légers. Mais ils sont là d'abord pour éviter que nous repartions le cœur trop chargé de réalités difficiles. Ensuite pour nous rappeler la mesure de ce que nous sommes, face à la puissance de l'amour et de la grâce de Christ. Etre fortement enracinés en Christ, mais modestes quant à ce que nous sommes, nous permettra de mieux résister aux formes subtiles d'abus.

Alors, conducteurs spirituels et frères et sœurs chrétiens, prenons Jésus-Christ au sérieux. Prenons au sérieux la souffrance de ceux qui ont été abusés. Mais nous-mêmes, ne nous prenons pas trop au sérieux ! Sachons un peu rire de nous-mêmes ! Nous nous éviterons bien des tracas, nos Eglises en seront plus légères, et le ciel lui-même en sera égayé !